

CONTINUER, MODULER OU ROMPRE

avec la politique désastreuse du gouvernement précédent à l'encontre de la recherche publique et de ses personnels ?

3 septembre 2012

Dès les premiers jours de cette rentrée, les personnels sont conviés à participer à des Assemblées Générales convoquées par les Présidents de Centre sur demande de la Direction Générale. Les conseils scientifiques et de gestion de départements sont aussi convoqués en urgence pour élaborer 'la contribution INRA' aux Assises de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur que vient de lancer la Ministre, Mme Geneviève Fioraso.

Un tel emballement de la Direction pour le 'débat interne' est une nouveauté. Dans un passé récent, la Direction Générale s'est surtout illustrée en passant en force pour nous imposer des mesures que nous ne voulions pas (fusions de centres et de services, Agreenium, création de Saclay, métaprogrammes, dégraissage des CDD, PES-Prime d'Excellence Scientifique, mise en œuvre de la RGPP à l'INRA, etc.).

Les attaques incessantes de Sarkozy et de ses ministres Pécresse et Wauquiez ont affaibli les prérogatives des organismes de recherche, rendu les

unités exsangues, induit une pression de tous les instants sur les personnels pour rendre des comptes aux bailleurs de fonds, et considérablement accru la précarité de l'emploi. Ces politiques ont tenté d'assujettir la recherche publique, notamment agronomique, à des appétits privés. Par conséquent, elles ont réduit la confiance de nos concitoyens dans sa capacité à aider à résoudre les problèmes sociaux, environnementaux, économiques, éthiques auxquels tout un chacun est confronté.

On peut donc débattre beaucoup, et sur tous les sujets, ... mais si les dispositifs hérités de Sarkozy continuent à s'appliquer, quel intérêt pour les personnels et la recherche publique ? Des mesures immédiates, fortes, de rupture effective avec la politique du précédent gouvernement sont seules à même de rétablir la confiance de la communauté. C'est ce que la CGT et ses syndicats de la recherche et de l'enseignement supérieur ont déclaré fin août devant le comité de pilotage national des Assises. ([Cf. le compte rendu](#))

- *Peut-on ainsi débattre de la précarité de l'emploi sans annuler tout de suite la circulaire Eddi de juillet 2011 qui vise à ne pas renouveler les quelques CDD en passe d'être éligibles au dispositif Sauvadet, et sans ouvrir tout de suite des négociations pour un véritable plan de titularisation des non-titulaires sur fonctions permanentes ?*
- *Peut-on débattre de 'l'attractivité' des emplois de la recherche sans abroger de suite la PES qui nie le caractère collectif des activités de recherche, et continuer à refuser d'actualiser les indemnités de sujétion comme le prévoit la note de service de 2002 ?*
- *Peut-on débattre sérieusement sans abroger, tout de suite, les dispositifs hérités de Sarkozy comme ANR, AERES, LRU, Crédit d'Impôt Recherche, etc. ?*
- *Peut-on débattre sérieusement de la structuration de la recherche en poursuivant, comme si de rien n'était, la mise en place du Campus commun INRA-Agroparistech sur le plateau de Saclay et des IDEX ?*

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la politique avancée par la nouvelle Direction de l'INRA ne va pas dans ce sens. Le nouveau PDG de l'INRA, François Houllier, intervenant fin juillet devant [les députés](#) et [sénateurs](#) devant valider son investiture, leur a

annoncé sa volonté de poursuivre et amplifier la politique précédente. Il s'est placé d'emblée dans un cadre budgétaire contraint dont on sait ce que cela signifie en terme de baisse des crédits, en fondant ses orientations sur le contrat d'objectifs commandé par le

gouvernement Sarkozy, en renforçant le poids d'Agreenium et des 'Alliances' par rapport à l'INRA, en soutenant le rôle de l'AERES, en plaçant au centre les métaprogrammes au lieu des départements, en soutenant à fond les IDEX..., pour finir par annoncer vouloir 'simplifier le fonctionnement de l'INRA'. Tout juste a-t-il consenti à dire concernant la PES que la

Direction Générale a été forcée de la mettre en place... mais il ne parle pas pour autant de l'abroger ! A tel point qu'un député UMP lui a dit « *Je me félicite d'autant plus de cette audition, M. Houllier, qu'elle fait apparaître que beaucoup de mesures votées par la majorité précédente vous conviennent* » !

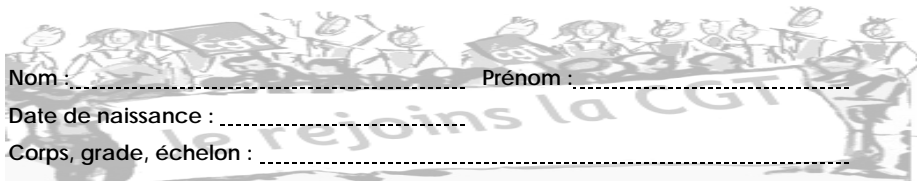
Pour toutes ces raisons, [la CGT-INRA a refusé de participer au comité de pilotage](#) INRA des Assises mis en place par la Direction Générale afin de garder sa totale indépendance par rapport à l'expression des revendications.

La CGT-INRA appelle donc les personnels à venir exprimer leurs revendications dans les Assemblées Générales, en proposant à ces Assemblées de prendre position et voter notamment sur les mesures urgentes de rupture suivantes, évidemment non exhaustives et modulables en fonction des questions locales :

- *Retrait immédiat de la circulaire Eddi de dégraissage des non-titulaires et ouverture de négociations pour un plan de titularisation de tous les agents non-titulaires qui occupent des emplois permanents.*
- *Suppression de la PES et augmentation du point d'indice pour revaloriser notablement le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires.*
- *Mesures statutaires en particulier pour débloquer la situation des techniciens et des assistants ingénieurs.*
- *Maintien du statut de fonctionnaire d'Etat pour tous les personnels - pas de transferts de quelque nature que cela soit vers les collectivités locales.*
- *Arrêt de la baisse continue des dotations et rétablissement du soutien de base à un niveau permettant un réel fonctionnement des unités (20.000€ de part-chercheur pour la CGT).*
- *Arrêt du mode exclusif de fonctionnement sur projets dans les Unités de recherche et expérimentales qui amène à passer plus de temps à trouver des financements et à les justifier qu'à conduire les travaux de recherche, qui développe la précarité de l'emploi et qui dégrade les conditions de travail de tous, fonctionnaires comme non fonctionnaires.*
- *Moratoire généralisé sur les fusions de centres (en premier lieu sur Orléans-Tours), de services, de départements, sur les suppressions d'unités et de domaines - c'est à dire arrêt franc et immédiat de la RGPP.*
- *Arrêt immédiat des processus de restructuration en cours au travers des IDEX, en annulant les conventions déjà signées, en premier celle très symbolique de Saclay.*
- *Suppression de l'AERES, la fermeture de l'ANR et l'abrogation du Crédit Impôt Recherche en redéployant les crédits vers les organismes de recherche (mesure sans coût financier !).*
- *Abrogation d'Agreenium avec retour à l'INRA des agents mis à disposition et rétablissement de toutes les prérogatives de l'INRA.*

Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr
78210 Saint Cyr l'Ecole
Tél : 01.39.53.56.56
Fax : 01.39.02.14.50
Mail : cgt@inra.fr
Sites internet :
<https://intranet.inra.fr/cgt/> et
<http://www.inra.cgt.fr/>



Nom : Prénom :
Date de naissance :
Corps, grade, échelon :
Centre de Recherche :
Unité :
Département de Recherche :
Téléphone :
E-mail :